Tarifs 2026 des différentes formules en fonction des prestations pour chaque catégorie (pour un véhicule avec le pilote et le copilote – pour une moto avec le pilote)

		Catégories					
Formules	Prestations	Auto avant 1945	Auto de 1945 à 1996 et d'exception	Moto avant 1996	Pack Club (à partir de 10 autos)		
Α	Rallye du samedi	40€	95 €	40€			
В	Circuit du dimanche	30 €	60 €	30 €			
С	Rallye du lundi		55 €	30 €			
D	Rallye du samedi et circuit du dimanche	70 €	140 €		115€		
E	Rallye du samedi, circuit du dimanche et rallye du lundi	95€	175€	85€	140 €		

Accompagnateur autre que le copilote : **25** € le samedi et **35** € le lundi

Retrouvez la fiche d'inscription et le règlement général pages ci-dessous.

(Ces 2 documents sont à renvoyer)

Veuillez remplir la fiche ci-dessous et le règlement général du Circuit Historique de Laon en LETTRES CAPITALES. Une fiche par équipage (1 véhicule + 1 pilote + 1 copilote).

- Journée du samedi :

Deux rallyes touristiques nommés A ou B sont proposés, (ne pas confondre avec les formules). Ils sont identiques mais en sens inverse. Cochez sur la fiche d'inscription le rallye touristique de votre choix.

- Par véhicule inscrit le samedi :

Livret d'accueil, plaque rallye, roadbook, cadeaux, 2 collations, 2 sandwichs, 2 boissons et 2 coupes de champagne.

- Par véhicule inscrit que le dimanche :

Plaque rallye, verre de l'amitié à l'Hôtel de Ville.

- Par véhicule inscrit que le lundi :

Plaque rallye, 2 collations et cocktail de clôture du 35^e Circuit Historique de Laon.

- Accompagnateur (s):

- * Par accompagnateur le samedi : 1 collation, 1 sandwich, 1 boisson et 1 coupe de champagne.
- * Par accompagnateur le lundi : 1 collation et cocktail de clôture du 35e Circuit Historique de Laon

La date limite des inscriptions est fixée au vendredi 15 mai 2026.

Un accusé de réception vous sera envoyé avant la manifestation avec votre N° de plaque.

Pour votre hébergement, retrouvez nos hôtels et restaurants partenaires sur notre site internet.

www.circuit-historique-laon.com



35° Circuit Historique de Laon et de l'Aisne « HAUTS-DE-FRANCE » Les 23, 24 et 25 mai 2026

AUTO -1 4045 } 4000	3/1/1
AUTO de 1945 à 1996	
et d'Exception	

N° plaque de rallye
Attribué par ordre de réception
Ne rien inscrire ci-dessous

Mail: circuit-historique-laon@orange.fr

NOM:	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		PRENO	M :				
CODE POSTAL :			VILLE :					
'AYS :			Tél :					
mail:							• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
	Rem	plir une fich	ne par vé	hicu	ıle			
Marque			N° d'immatriculation					
Туре	Genre							
Cie d'assurance et			Date o	le val	idité du			
N° du contrat			contrô	contrôle technique				
Année			Puissan	ce - C	Cylindrée			
Nom et Prénom du pilote								
lata du parmia da canduira			N° du	pern	nis de			
ate du permis de conduire								
Entouror la fa	ormule choisie :	A E	3 C) E		00.6	
							, 00 €	
7 todompagnatear date que le copilete		Samedi : 25 Lundi : 35 €	€	_	Nombre Nombre			
						à régler	, 00 €	
Samedi, 2 rallyes touristique ormules. Cochez le rallye to	uristique de votre	choix : Rallye	•					
NOM:	Préno	om :			Date du	u règlement	t:/ /	
Chèque Chèque <u>pa</u>	ayable en France e	et à établir à l'	ordre de :	L'As	sociation o	le la Montée	e Historique de Laon	
·	oants de la Comm 27 8026 4900	•	•		• .			
PayPal Utiliser l'op	tion <mark>« Entre proc</mark>	<mark>hes »</mark> et joind	re une co	oie du	u virement.			
Merci de renvoyer cette fiche		jénéral comple on de la Mont				5 mai 2026	à l'adresse suivante	

9 rue du Bourg, BP 513 – 02000- Laon Tel : 03 23 79 83 58

Association de la Montée Historique de Laon

(Association Loi 1901)

Règlement général du Circuit Historique de Laon des 23, 24 et 25 mai 2026

Article 1

L'Association de la Montée Historique de Laon organise les **23**, **24 et 25 mai 2026** dans le cadre de l'Article R 331-18 du Code du Sport, une manifestation d'automobiles et de motocyclettes anciennes comprenant des parcours dans le département de l'Aisne et un défilé dans la ville de Laon.

Article 2 - Véhicules admis.

La manifestation est ouverte aux automobiles et motocyclettes fabriquées jusqu'au **31 décembre 1996**, sauf dérogation exceptionnelle.

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection, chargé de limiter le nombre de véhicules retenus dans chaque catégorie. Les caractéristiques mécaniques devront impérativement correspondre à celles d'origine.

Les véhicules non immatriculés ne pourront en aucun cas participer.

À titre exceptionnel, certaines automobiles ou motocyclettes produites après la date limite, mais présentant un intérêt historique ou technique particulier, pourront être admises sur décision du comité d'organisation.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 15 mai 2026. Une priorité sera accordée aux véhicules les plus anciens.

L'Association de la Montée Historique de Laon se réserve le droit de refuser tout véhicule qui ne correspondrait pas à l'esprit de la manifestation..

Article 3 – Obligations

Les participants devront se conformer aux prescriptions du **code de la route, des arrêtés municipaux** de la ville de Laon ainsi qu'aux **articles de ce présent règlement.** Toute infraction constatée, indépendamment de la sanction pouvant être prise par les autorités compétentes, sera sanctionnée par les organisateurs. **Tout véhicule devra être muni de gilets de sécurité, d'un triangle de présignalisation et <u>d'un extincteur</u>. Il est interdit de masquer ses plaques d'immatriculation.**

Article 4 - Assurances

Le participant reste seul responsable des dégâts matériels occasionnés à son véhicule, à tous autres biens et des blessures envers des tierces personnes, cela n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation. C'est au participant de vérifier auprès de son assureur qu'il est bien couvert pour ce type de manifestation ; le participant reste seul responsable vis-à-vis de ses passagers, la responsabilité de l'organisateur n'étant pas engagée sur ce point. Les organisateurs souscriront une police d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'organisateur, de toute personne qui prête son concours à l'organisation avec l'accord de l'organisateur et des participants conformément à l'Article L 331-10 du Code du Sport.

Article 5 - Publicité -Droits à l'image

Les organisateurs se réservent le droit de prendre les accords qu'ils jugent utiles avec les marques publicitaires de leur choix. Toutes autres publicités que celles décidées par les organisateurs est formellement interdite sauf accord express de ceux-ci.

Par leur inscription, les participants s'engagent à renoncer à tout droit à l'image sur les photographies et films réalisés par l'Association de la Montée Historique de Laon lors des trois jours de la manifestation pour toute utilisation qu'elle jugera nécessaire et ce sans limitation dans le temps.

Article 6 - Vérifications

Les participants devront se présenter à l'accueil prévu par l'organisation le 23, 24 et 25 mai 2026 de 9h à 10h impérativement, munis de leur permis de conduire, de leur carte grise (ou document équivalent pour les étrangers), de leur police d'assurance, pour recevoir les documents nécessaires au bon déroulement de la réunion (roadbook, programme, plan du circuit, informations touristiques etc....) ainsi que la plaque de rallye qui leur sera attribuée.

Article 7 - Déroulement de la manifestation

La manifestation devra se dérouler dans les traditions de courtoisie et d'amabilité qui sont de règle entre les amateurs de voitures anciennes

Article 8 - Accès au Circuit Historique de Laon, le dimanche 24 mai 2026 :

Seules les voitures et motos inscrites pour la manifestation et ayant apposé la plaque de rallye sur le véhicule, pourront avoir accès au défilé le dimanche 24 mai 2026. Les participants ne pourront en aucun cas dépasser la vitesse de 50 km/h en ville basse et 30 km/h en ville haute, de plus les véhicules devront se présenter au parking à l'heure précise qui leur sera indiquée.

Article 9 - Engagements

La participation ne sera validée qu'après règlement des droits d'inscription avant le 15 mai 2026.

Pour tout désistement notifié avant le **15 mai 2026**, <u>un remboursement partiel de **30** % pourra être envisagé</u>, afin de couvrir les frais déjà engagés par l'association.

Pour tout désistement intervenant après cette date, ou en cas de non-participation à la manifestation, quelle qu'en soit la cause, aucun remboursement ne sera accordé.

Article 10 - Classement

Il ne sera pas établi de classement, ni effectué de chronométrage.

Article 11 - Vérifications

Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le comité d'organisation regroupant les responsables de l'Association de la Montée Historique de Laon, les décisions seront sans appel, et une participation aux frais d'organisation, plaques, assurances, repas, etc...sera demandée aux participants.

Date :	Nom:	Prénom :
Ecrire la mention « lu et approuvé	Signature :	